

Le 9 mars 2020

Le comité directeur national lors de sa réunion du 6 mars dernier a abordé le sujet de la pandémie du Coronavirus.

Nous avons également assisté à une réunion organisée par la Ministre des sports, et la Direction Technique Nationale est en contact direct avec le Ministère des sports qui a créé une boucle avec les Directeurs Techniques Nationaux afin de pouvoir relayer au plus vite les informations gouvernementales. Vous trouverez ci-dessous les dernières informations diffusées ce week-end que nous vous demandons de relayer très largement (associations, commissions techniques, adhérent.e.s, ...).

Le comité directeur national a décidé d'appliquer les consignes du gouvernement c'est-à-dire jusqu'à ce jour de ne pas organiser en espaces confinés des rassemblements de + de 1000 personnes. Il faut noter que dans les clusters tels que l'Oise, le Morbihan, Pisé et Balme-de-Sillingy (74) et le Haut-Rhin, tous les rassemblements sont interdits et ce sans limitation de nombre, ainsi que pour la Corse, les rassemblements sont interdits si supérieurs à 50 personnes.

Pour les autres organisations, les rencontres sont possibles dans le respect des consignes gouvernementales et sont laissées au libre-arbitre des comités et des organisateurs. Le comité directeur avec l'appui des commissions nationales sportives (CNS) proposera des modalités spécifiques pour les associations et licencié.e.s qui ne pourraient pas participer à des phases qualificatives de championnats nationaux afin de ne pas les pénaliser.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément et nous vous diffuserons le plus rapidement possible toutes les informations que nous obtiendrons de notre Ministère de tutelle.

Pour toute précision complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail contact@ufolep.org

et/ou

utiliser le numéro du service dédié, mis à votre disposition : 0 800 130 000 (appel gratuit, H24).

Voici les liens explicatifs :

GESTES BARRIERES

Twitter : <https://twitter.com/MinSoliSante/status/1233738693682302976?s=20>

Facebook : <https://www.facebook.com/341942132652310/posts/1397285553784624/?vh=e&d=n>

PLATEFORME TELEPHONIQUE

Twitter : <https://twitter.com/gouvernementFR/status/1233126467883630592?s=20>

Facebook : <https://www.facebook.com/gouvernement.fr/posts/2856155554479451>

VIDEO DGS

Twitter : <https://twitter.com/MinSoliSante/status/1234530180124860418?s=19>

Facebook : <https://www.facebook.com/gouvernement.fr/videos/2681600075419322/>